

PÉRIODE D'ACCRÉDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

SYLLABUS LICENCE

Mention STAPS : éducation et motricité

L2 STAPS Education et motricité

<http://www.f2smhstaps.ups-tlse.fr/>
<https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=4852>

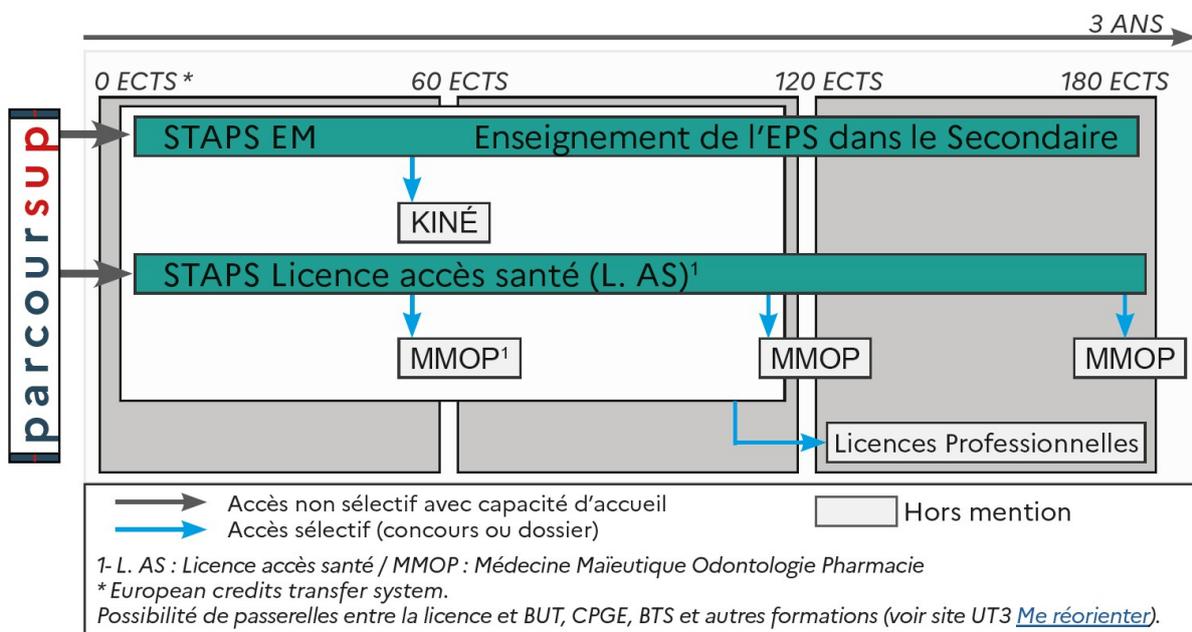
2024 / 2025

26 JUIN 2025

SOMMAIRE

SCHÉMA MENTION	3
PRÉSENTATION	4
PRÉSENTATION DE LA MENTION	4
Mention STAPS : éducation et motricité	4
Compétences de la mention	4
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE L2 STAPS Education et motricité	4
RUBRIQUE CONTACTS	5
CONTACTS PARCOURS	5
CONTACTS MENTION	5
Tableau Synthétique des UE de la formation	6
LISTE DES UE	9
GLOSSAIRE	33
TERMES GÉNÉRAUX	33
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	33
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	34

SCHÉMA MENTION



PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION

MENTION STAPS : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Parcours de la licence Éducation et motricité forme des professionnels ayant des compétences polyvalentes dans le domaine de l'enseignement des activités physiques, sportives et d'expression, afin qu'ils soient capables de concevoir et d'enseigner la pratique de ces activités en assurant la sécurité des pratiquants dans tout établissement ou structure à vocation éducative.

COMPÉTENCES DE LA MENTION

Trois domaines de compétences sont poursuivis :

1. Dresser un diagnostic et concevoir

Connaitre et choisir les pratiques physiques sportives et d'expression afin d'établir un projet d'intervention cohérent au regard des objectifs visés

2. Mettre en œuvre et animer la pratique des APSA

Conduire les séances et choisir les contenus d'enseignement / d'apprentissage / d'entraînement, en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés

3. Evaluer les résultats atteints en fonction des objectifs

Comprendre les enjeux de la pratique sportive

Connaitre la spécificité des pratiquants et maîtriser les éléments nécessaires au sein des champs scientifiques susceptibles d'être mobilisés (sciences de la vie ; sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention).

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE L2 STAPS EDUCATION ET MOTRICITÉ

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE L2 STAPS EDUCATION ET MOTRICITÉ

RODRIGUEZ Laurence

Email : laurence.rodriquez@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561557680

ATTAL Julien

Email : julien.attal@univ-tlse3.fr

Téléphone : 06 66 03 68 46

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

BARRADAS Lucie

Email : lucie.barradas@univ-tlse3.fr

GERARD Camille

Email : camille.gerard@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0562889042

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION STAPS : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

TRIBET Hervé

Email : herve.tribet@univ-tlse3.fr

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

Itinéraire EM-EEPSS S3 (30 ECTS)

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	TP	Projet	Stage*
Premier semestre										
12	ZEMO3AAU	DÉCOUVERTE DU MILIEU PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION SCOLAIRE (31)	I	3	O	18	10	20		0,25
13	ZEMO3ABU	ADAPTATION DE L'ORGANISME EN MOUVEMENT	I	9	O					
15	ZAPX3AB1	Développement et adaptations physiologiques et neuro-comportementales (TC 32.1)				36	8			
16	ZAPX3AB2	gymnastique (TC 32.2 GYM)					6	20		
	ZAPX3AB3	Natation (TC 32.3 NAT)					6	20		
17	ZEMO3ACU	APSA ET RAPPORTS AU CORPS	I	9	O					
18	ZAPX3AC1	Histoire et sociologie (TC 33.1)				32	14			
	ZAPX3AC2	Activités Physiques Artistiques - Danse (TC 33.2 DANSE)					6	20		
19	ZEMO3ADU	OUTILS AU SERVICE DE L'INTERVENTION	I	3	O					
20	ZAPX3AD1	Activités Physiques de Développement Personnel (TC 34.1 APDP)					6	12		
	ZAPX3AD2	Recueil et analyse de données numériques (TC 34.2 num)					16			
	ZEMO3AEU	LANGUE	I	3	O					
21	Choisir 1 sous-UE parmi les 2 sous-UE suivantes :									
22	ZAPX3AE1	Anglais (TC 35 ANG)					22			
	ZAPX3AE2	Espagnol (TC 35 esp)					22			
Choisir 1 UE parmi les 3 UE suivantes :										
23	ZEMO3AFU	ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN	I	3	O	4			50	
24	ZEMO3AGU	INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET NOUVEAUX RISQUES (TC 36.2)	I	3	O	20				

* AN :enseignements annuels, I : premier semestre, II : second semestre

Stage: en nombre de mois

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	TP	Projet	Stage*
25	ZEMO3AHU	SAUVETAGE ET SÉCURITÉ AQUATIQUE (TC 36.3)	I	3	O	20				

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

Stage: en nombre de mois

Itinéraire EM-EEPSS S4 (30 ECTS)

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	TP	Projet	Stage*
Second semestre										
26	ZEMO4AAU	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : PLANIFIER EN EPS (41)	II	6	O	12	12	20		0,5
28	ZEMO4ABU	ENSEIGNEMENT DES APSA : PLANIFIER	II	9	O	10	90			
29	ZEMO4ACU	ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT : PLANIFIER (43)	II	6	O	24	12	12		
30	ZEMO4ADU	HISTOIRE ET ÉPISTÉMOLOGIE DE L'EPS	II	6	O	24	12	12		
31	ZEMO4AEU	LANGUE	II	3	O		44			
32	ZEMO4FSU	SAUVETAGE AQUATIQUE	II	0	F			8		

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

Stage: en nombre de mois

LISTE DES UE

UE	PRÉ-PROFESSIONNALISATION FOOTBALL - NIVEAU 2 (BMF_STAPS_CFF2)	3 ECTS	
ZAPXIFU	TP : 16h	Enseignement en français	Travail personnel 75 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Découvrir le métier d'éducateur de football, l'encadrement de cette pratique dans le champ fédéral.
Acquérir des compétences complémentaires à celles poursuivies en Licences STAPS.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

L'éducateur, le public et le jeu

- Identifier les phases de jeu et les règles d'action sous-jacentes en vue de fixer des objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées.
- Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté

L'éducateur et l'entraînement

- Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques
- Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le joueur et retourner au jeu

L'éducateur en situation

- Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés
- Maîtriser la démarche pédagogique et les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement

L'éducateur et l'accompagnement

- Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des joueurs
- Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching adapté

PRÉ-REQUIS

Etre licencié(e) FFF et âgé de 16 ans et plus

SPÉCIFICITÉS

UE facultative - Inscription obligatoire

Mise en place dans le cadre du dispositif BMF- STAPS : convention de partenariat signée en 2020 entre la F2SMH et la Ligue de Football d'Occitanie (LFO) afin de permettre aux étudiants d'obtenir le Brevet de Moniteur de Football, titre à finalité professionnelle de niveau IV délivré par la FFF, en parallèle de la licence STAPS.

Validation via le suivi effectif des 16H de formation comprenant une mise en situation pratique

Ce module de 16H dispensé par les enseignants de la F2SMH doit être complété par un module de 16H dispensé par les formateurs de la LFO afin de pouvoir se présenter au Certificat Fédéral de Football 1 (CFF1)

La certification, décalée dans le temps, comporte :

1. Une mise en situation pédagogique de 15' assortie d'un entretien de 15' autour de la séquence réalisée
2. Un oral de 15' maximum portant sur le rapport de stage assorti d'un entretien de 15' maximum avec le jury
3. L'évaluation du rapport de stage en lui-même comportant la réalisation de 5 séances dans une des deux catégories concernées.

COMPÉTENCES VISÉES

Accueillir en sécurité des enfants de 11 à 14 ans (U13 - U15), animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées, accompagner et diriger une équipe en compétition (Matches)

MOTS-CLÉS

Découverte professionnelle - Educateur - Football - Brevet de Moniteur de Football

UE	PRÉ-PROFESSIONNALISATION FOOTBALL - NIVEAU 1 (BMF_STAPS_CFF1)	3 ECTS	
ZAPXPFDU	TP : 16h	Enseignement en français	Travail personnel 59 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Découvrir le métier d'éducateur de football, l'encadrement de cette pratique dans le champ fédéral.
Acquérir des compétences complémentaires à celles poursuivies en Licences STAPS.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

L'éducateur, le public et le jeu

- Identifier les phases de jeu et les règles d'action sous-jacentes en vue de fixer des objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées.
- Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté

L'éducateur et l'entraînement

- Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques
- Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le joueur et retourner au jeu

L'éducateur en situation

- Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés
- Maîtriser la démarche pédagogique et les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement

L'éducateur et l'accompagnement

- Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des joueurs
- Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching adapté

PRÉ-REQUIS

Etre licencié(e) FFF et âgé de 16 ans et plus

SPÉCIFICITÉS

UE facultative - Inscription obligatoire

Mise en place dans le cadre du dispositif BMF- STAPS : convention de partenariat signée en 2020 entre la F2SMH et la Ligue de Football d'Occitanie (LFO) afin de permettre aux étudiants d'obtenir le Brevet de Moniteur de Football, titre à finalité professionnelle de niveau IV délivré par la FFF, en parallèle de la licence STAPS.

Validation via le suivi effectif des 16H de formation comprenant une mise en situation pratique

Ce module de 16H dispensé par les enseignants de la F2SMH doit être complété par un module de 16H dispensé par les formateurs de la LFO afin de pouvoir se présenter au Certificat Fédéral de Football 1 (CFF1)

La certification, décalée dans le temps, comporte :

1. Une mise en situation pédagogique de 15' assortie d'un entretien de 15' autour de la séquence réalisée
2. Un oral de 15' maximum portant sur le rapport de stage assorti d'un entretien de 15' maximum avec le jury
3. L'évaluation du rapport de stage en lui-même comportant la réalisation de 5 séances dans une des deux catégories concernées.

COMPÉTENCES VISÉES

Accueillir en sécurité des enfants de 7 à 10 ans (U9 - U11), animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées, accompagner et diriger une équipe en compétition (Plateaux)

MOTS-CLÉS

Découverte professionnelle - Educateur - Football - Brevet de Moniteur de Football

UE	DÉCOUVERTE DU MILIEU PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION SCOLAIRE (31)	3 ECTS	1^{er} semestre
ZEMO3AAU	Cours : 18h , TD : 10h , TP : 20h , Stage : 0,25 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 27 h
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6852		

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TRIBET Hervé

Email : herve.tribet@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du S3, l'étudiant est en capacité à comprendre et reconnaître l'activité de planification et d'intervention de l'enseignant d'EPS en classe, comprendre les principales missions éducatives attendues par l'enseignant d'EPS et de rédiger en binôme, un dossier d'observation de l'activité professionnelle de son tuteur de stage

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Contenu

- Outillage nécessaire à l'observation de l'activité de l'enseignant en classe
- Exploitation des connaissances sur les missions de l'enseignant, les compétences professionnelles

Acquis d'apprentissage poursuivis

Au terme de cette UE, les étudiants sont en capacité à

- Comprendre les caractéristiques du contexte éducatif (public scolaire et non scolaire) pour les exploiter dans un projet d'intervention
- Connaître et reconnaître les activités éducatives planifiées par l'intervenant
- Comprendre et reconnaître la nature des projets éducatifs de l'établissement
- Repérer les dispositifs mis en œuvre dans l'établissement pour répondre aux besoins du public scolaire

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

SPÉCIFICITÉS

Le déroulement du stage de licence 2 éducation et motricité, consiste à découvrir le fonctionnement d'un établissement scolaire (collège ou lycée) et de l'activité d'enseignement d'un enseignant en EPS.

Le stage d'intervention se déroule lors d'une semaine de stage au semestre 3 sous la responsabilité d'un tuteur de stage.

COMPÉTENCES VISÉES

Référentiel de compétences nationales licence éducation et motricité :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35972>

- 7.1 - Identifier et situer les champs professionnels en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- 9.1 - Participer à l'élaboration des projets de la structure.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Programmes disciplinaires de l'EPS

MOTS-CLÉS

Enseignement - observation - éducation physique et sportive - stage

UE	ADAPTATION DE L'ORGANISME EN MOUVEMENT	9 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Développement et adaptations physiologiques et neurocomportementales (TC 32.1)		
ZAPX3AB1	Cours : 36h , TD : 8h	Enseignement en français	Travail personnel 129 h

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

FEZZANI Khaled

Email : khaled.fezzani@univ-tlse3.fr

GRANIER Pascale

Email : pascale.granier@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'enseignement au sein de cette UE a pour objectif d'aborder la problématique générale de l'adaptation de l'organisme en mouvement en s'articulant deux axes thématiques fondamentaux. Le premier axe a pour objectif d'aborder le lien entre Développement et les adaptations physiologiques et neurocomportementales, alors que le second axe a pour objectif de traiter la question des adaptations physiologique et neurocomportementale à l'exercice.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Les 2 axes thématiques structurant l'enseignement abordent la question des adaptations de l'organisme en mouvements selon une approche physiologique et une approche neurocomportementale. Ainsi dans le premier, axe développement, seront abordés la question des adaptations physiologiques (adaptations musculaires, hormonales, respiratoires, cardiovasculaire etc.) au cours de la croissance (6h CM et 2h TD). De même dans cet axe, seront abordées les adaptations neurocomportementales au cours du développement (6h CM et 2h TD).

Le second axe aborde la thématique de l'effet de l'exercice physique sur les adaptations de l'organisme. Les enseignements abordent ainsi adaptations physiologiques (16h CM et 2h TD) en présentant des notions d'anatomie fonctionnelle des systèmes cardiovasculaire et respiratoire et les mécanismes de régulation de la fonction cardiovasculaire au repos et à l'exercice. L'enseignement présente également comment l'exercice aigu et chronique impose des adaptations neurocomportementales en modifiant les processus périphériques (contrôle de la motricité et prise d'information) et les processus centraux (traitement de l'information et fonctions exécutives).

PRÉ-REQUIS

Aucun

SPÉCIFICITÉS

Enseignement multidisciplinaire impliquant les sciences du comportement, les neurosciences et la physiologie de l'exercice

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- -Établir un diagnostic de l'activité de toute personne ou d'un groupe, y compris en situation de handicap ou à besoins particuliers en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S).
- - Prévoir et problématiser ses interventions pédagogiques et socio-éducatives en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités sportives, les publics en situation de handicap et à besoins particuliers, ainsi que l'environnement physique, institutionnel, humain et social du système

sportif, de soin et de santé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

MONOD H., FLANDROIS R., VANDEWALLE H. Physiologie du sport. 6e édition, Ed. Masson, Paris, 2007. PURVES, D., AUGUSTINE, G. J., FITZPATRICK, D. (2019). Neurosciences. Belgique : De Boeck Supérieur.

MOTS-CLÉS

Enfant ; Adolescent ; Adaptations physiologiques, Systèmes cardiovasculaire et respiratoire, adaptation neuro-comportementale à l'exercice.

UE	ADAPTATION DE L'ORGANISME EN MOUVEMENT	9 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	gymnastique (TC 32.2 GYM)		
ZAPX3AB2	TD : 6h , TP : 20h	Enseignement en français	Travail personnel 129 h

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

MALEN Céline

Email : celine.malen@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Pratiquer - Observer - Décrire

Savoir mobiliser des connaissances techniques et technologiques pour pratiquer, observer sa pratiques et décrire les APSA

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Activités gymniques (supports) : Gymnastique sportive, gymnastique acrobatique

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis nécessaires

SPÉCIFICITÉS

RAS

COMPÉTENCES VISÉES

Pratiquer : vivre des expériences motrices acrobatiques et maîtrisées (sol, agrès, mini-trampoline...) à partir des situations les plus caractéristiques des activités gymniques : voler, tourner, se renverser, se balancer.

Observer : à partir d'un code simplifié et d'indicateurs macroscopiques, juger la prestation d'étudiants en repérant les niveaux de prestation et les principales fautes d'exécution

Décrire avec le vocabulaire spécifique de la gymnastique, décrire les comportements, comprendre certains paramètres de création des éléments et faire émerger les principes d'efficacité sollicités dans les activités gymniques

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Carasco R. Essai de systématique de la gymnastique aux agrès. Vigot 1972

Pernet M. Gymnastique artistique et sportive... Dossier EPS 18, 1994

Pozzo T., Studeny C. Théorie et pratique des sports acrobatiques. Vigot 1987.

MOTS-CLÉS

Acrobatie, renversement, rotation, code, maîtrise du risque

UE	ADAPTATION DE L'ORGANISME EN MOUVEMENT	9 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Natation (TC 32.3 NAT)		
ZAPX3AB3	TD : 6h , TP : 20h	Enseignement en français	Travail personnel 129 h

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

JOFFROY Sandra

Email : sandra.joffroy@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Pratiquer - Observer - Décrire

Savoir mobiliser des connaissances techniques et technologiques pour pratiquer, observer sa pratiques et décrire les APSA

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Pratique :

- Natation course : épreuve du 200 m crawl
- Parcours aquatique

Théorie :

- Analyse de l'activité
- Règlementation FINA
- Les fondamentaux de la natation (respiration, équilibration et propulsion)

PRÉ-REQUIS

Savoir nager

SPÉCIFICITÉS

Enseignement pratique et théorique (TD) en présentiel

Sources documentaires sur MOODLE

COMPÉTENCES VISÉES

Pratiquer : vivre des expériences motrices aquatiques et maîtrisées (200 NL , parcours aquatique et 4N)

Observer : à partir d'indicateurs macroscopiques, repérer les niveaux de prestation et les principales fautes d'exécution (Cadre FINA)

Théorie : décrire et analyser avec le vocabulaire spécifique de la natation, décrire les comportements, comprendre certains paramètres de motricité aquatiques et faire émerger les principes d'efficacité sollicités en natation et remédiations.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Nager un crawl performant, 2015, D. Chollet, éd. Amphora

100 exercices et jeux sélectionnés à la natation, 2021, M. Martinez-Morenà, éd. Wanceulen

MOTS-CLÉS

natation, respiration, équilibration, propulsion

UE	APSA ET RAPPORTS AU CORPS	9 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Histoire et sociologie (TC 33.1)		
ZAPX3AC1	Cours : 32h , TD : 14h	Enseignement en français	Travail personnel 153 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BRUNAUX Hélène

Email : helene.brunaux@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Savoir définir et distinguer les principaux concepts et les théories explicatives de l'histoire et de la sociologie (socialisation, incorporation, marqueur social...) sur le thème du cours. Saisir les évolutions sociales et culturelles des usages, représentations et rapports au corps. Savoir exercer son esprit critique pour être capable de déconstruire la naturalisation de certains processus sociaux. Savoir observer la construction sociales des sensations corporelles.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

En histoire : le processus français de démocratisation des cultures physiques, au retour de la Grande Guerre jusque dans la période de la Reconstruction : les orientations féminines avec ses modes et ses techniques, l'invention d'un engagement ; la popularisation des exercices physiques dans les campagnes et les espaces péri-urbains ; l'espace sportif français à l'heure de la mondialisation (1880 - 1960).

En sociologie : la construction des rapports aux corps que connaissent les individus au cours de leurs socialisations (processus, publics et inégalités, contextes) et dans les APSA. Comprendre comment se façonnent les rapports au corps des individus, notamment l'évolution des perceptions corporelles dans les APSA et le rôle des pairs dans les processus de construction identitaire et corporelle.

PRÉ-REQUIS

Les cours d'histoire et de sociologie du tronc commun du L1 sont conseillés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dietschy P., Clastres P., *Sport, société et culture en France du XIX^{ème} siècle à nos jours*, Hachette, 2006.

Détrez C., *La Construction sociale du corps*, Seuil, 2002.

MOTS-CLÉS

Histoire contemporaine, gymnastiques, sports, santé ; socialisation, inégalités, carrières, construction identitaire, capital corporel.

UE	APSA ET RAPPORTS AU CORPS	9 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Activités Physiques Artistiques - Danse (TC 33.2 DANSE)		
ZAPX3AC2	TD : 6h , TP : 20h	Enseignement en français	Travail personnel 153 h

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BRUNAUX Hélène

Email : helene.brunaux@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

S'engager dans un projet de création chorégraphique collective, afin d'expérimenter, d'observer et d'analyser le développement d'une motricité expressive au service d'une intention chorégraphique. Comprendre la danse de création dans ses fondements culturels et sociaux et perspectives d'évolution.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Mobiliser des connaissances relatives à l'exécution, la composition et à l'interprétation pour comprendre l'écriture motrice dans une démarche de création.

S'engager dans différents rôles (chorégraphe, danseur-interprète, spectateur) pour comprendre et participer au processus de construction collective.

Observer et interpréter des comportements moteurs dans leurs dimensions techniques et chorégraphiques.

Différencier des modalités de pratiques et des rapports au corps ; identifier les catégories d'expériences motrices vécues et les transformations individuelles et collectives.

Utiliser les outils numériques ; Identifier, sélectionner et analyser des ressources culturelles (vidéo, photos, textes...) pour leurs exploitations.

Communiquer et collaborer pour construire un projet chorégraphique collectif à présenter (oral ou écrit).

PRÉ-REQUIS

Non

COMPÉTENCES VISÉES

Analyser une situation relative à l'activité physique sportive et artistique

Exploitations de données à des fins d'analyse

S'informer et communiquer à l'oral et à l'écrit.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Perez T., Thomas A., Danser les Arts, CRDP des Pays de la Loire, 2000.

MOTS-CLÉS

Danse, création, écriture motrice, imaginaires, perceptions, expériences, identités, engagement.

UE	OUTILS AU SERVICE DE L'INTERVENTION	3 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Activités Physiques de Développement Personnel (TC 34.1 APDP)		
ZAPX3AD1	TD : 6h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 41 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

NOGUES Ludovic

Email : ludovic.nogues@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Proposer et animer une séance d'APDP : prendre en compte, guider, conseiller et intervenir sur autrui dans un objectif de santé et dans un environnement sécurisé.

Thématiques : S'échauffer ; Développer ou entretenir sa VMA ; Se tonifier ; S'étirer, Se détendre

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Compétences et connaissances fondamentales liées au développement et à l'entretien de soi via l'activité physique : anatomie fonctionnelle, fonctionnement des filières énergétiques, techniques de musculation, de développement de la VMA, de stretching, de relaxation.

Méthodologie de l'intervention (aspects pédagogiques et didactiques) en lien avec le stage de pré-professionnalisation.

PRÉ-REQUIS

aucun

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Delavier F. 2001. Guide des mouvements de musculation. Editions Vigot ; **Levasseur G., Pozzo F. 2010. Musculation avec et sans matériel ; Dossier EPS n°79 ; Geoffroy C. 2015. Guide pratique des étirements ; Edition Geoffroy ; 6ème édition ;**

MOTS-CLÉS

Observer / intervenir/ remédier / pédagogie / Sécurité

UE	OUTILS AU SERVICE DE L'INTERVENTION	3 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Recueil et analyse de données numériques (TC 34.2 num)		
ZAPX3AD2	TD : 16h	Enseignement en français	Travail personnel 41 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

FEZZANI Khaled

Email : khaled.fezzani@univ-tlse3.fr

UE	LANGUE	3 ECTS	1 ^{er} semestre
Sous UE	Anglais (TC 35 ANG)		
ZAPX3AE1	TD : 22h	Enseignement en français	Travail personnel 53 h

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HANCOCK Emily

Email : emily.hancock@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

[u]Objectifs[/u] = **communiquer en anglais**

Niveau visé= **B1+**

Page Moodle <https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=2887>

Etre capable de s'exprimer à l'oral et à l'écrit, interaction sur des thèmes sportifs.

Savoir utiliser un vocabulaire spécifique et une grammaire appropriée (niveau B1/2) afin de communiquer dans des situations de la vie quotidienne.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Travail sur des thèmes sportifs et sociologiques :

- SPORT & MEDIAS
- PHENOMENES SPORTIFS/SPORTS EXTREMES

PRÉ-REQUIS

Niveau B1, CECRL

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences travaillées=

- Expression orale et écrite
- Compréhension orale et écrite
- Interaction
- Transversale (communiquer autour des sujets sportifs d'actualité)

MOTS-CLÉS

sport & media sports phenomena extreme sports

UE	LANGUE	3 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Espagnol (TC 35 esp)		
ZAPX3AE2	TD : 22h	Enseignement en français	Travail personnel 53 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HANCOCK Emily

Email : emily.hancock@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Etre capable de communiquer à l'écrit et à l'oral, interaction

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Travail sur des thèmes sportifs et sociologiques :

- SPORT & MEDIAS
- PHENOMENES SPORTIFS/SPORTS EXTREMES

PRÉ-REQUIS

Niveau B1, CECRL

COMPÉTENCES VISÉES

[u]Compétences travaillées[/u] =

- **Expression orale et écrite**
- **Compréhension orale et écrite**
- **Interaction**
- **Transversale (communiquer autour des sujets sportifs d'actualité)**

MOTS-CLÉS

sport média phénomène sportif sports extrêmes

UE	ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN	3 ECTS	1^{er} semestre
ZEMO3AFU	Cours : 4h , Projet : 50h	Enseignement en français	Travail personnel 71 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

UE	INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET NOUVEAUX RISQUES (TC 36.2)	3 ECTS	1^{er} semestre
ZEMO3AGU	Cours : 20h	Enseignement en français	Travail personnel 55 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

JOFFROY Sandra

Email : sandra.joffroy@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif est de sensibiliser et former les étudiants aux questions de citoyenneté, d'intelligence économique et de sécurité globale "L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tout acteur économique".

Cet enseignement vise à donner aux étudiants des bases de raisonnement leur permettant, dans leur activité future de citoyens et de professionnels, d'interpréter les évolutions d'un environnement mondial changeant pour agir de façon responsable et lucide. « Une sensibilisation à la résilience peut s'avérer utile pour les étudiants, dans le cadre de leur stage, au cours d'entretien de recrutement, lors des formations par apprentissage ou en mission en entreprise au cours d'un doctorat » ; MESR.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Le sport et la défense
- Le lien Armée-Nation
- La cybersécurité
- Risques et menaces
- Culture de la défense
- Enjeux géostratégiques
- Sensibilisation en Intelligence Economique

PRÉ-REQUIS

Intérêt à des sujets d'actualité

Ouverture UE citoyenneté

SPÉCIFICITÉS

Enseignement en présentiel, documents supports de cours sur MOODLE

COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement vise à donner aux étudiants des bases de raisonnement leur permettant, dans leur activité future de citoyens et de professionnels, d'interpréter les évolutions d'un environnement mondial changeant pour agir de façon responsable et lucide.

« Une sensibilisation à la résilience peut s'avérer utile pour les étudiants, dans le cadre de leur stage, au cours d'entretien de recrutement, lors des formations par apprentissage ou en mission en entreprise au cours d'un doctorat » ; MESR, 2011

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DELBECQUE (E.), FAYOL (J-R.), 2012, Intelligence économique, Vuibert.

VOLKOFF (V.), 1999, Petite histoire de la désinformation. Du cheval de Troie à Internet, Éd. Rocher.

DEBLIQUY (J-Y.), 2014, Chercher n'est pas trouver, Edipro.

MOTS-CLÉS

intelligence économique, risques, géopolitique, enjeux, défense, sport, Nation, crise

UE	SAUVETAGE ET SÉCURITÉ AQUATIQUE (TC 36.3)	3 ECTS	1^{er} semestre
ZEMO3AHU	Cours : 20h	Enseignement en français	Travail personnel 55 h

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

JOFFROY Sandra

Email : sandra.joffroy@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE intitulée : "Sécurité et sauvetage aquatique" a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences en matière :

- de sécurité d'un lieu de pratique, de la responsabilité de l'encadrement (milieu scolaire, sportif...) et de la réglementation correspondante.
- Cette UE a également pour objectif pour les étudiants inscrits au supplément au diplôme du Titre de MNS (Licence 3 ES AAMNS* de pouvoir s'intégrer au milieu professionnel et de mettre en œuvre les moyens techniques pour le maintien de l'hygiène et de la sécurité d'un milieu de pratique (réglementation, hydraulité, responsabilité(s)).

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

-24 h TD intégrant des connaissances sur la réglementation des milieux de baignade (milieu scolaire, sportif, touristique, pratique libre d'accès payant etc...).

*-Pour les étudiants inscrits pour le supplément au diplôme du titre de MNS en L3 AAMNS :

-24h CM (réglementation en milieu scolaire, sportif, responsabilités et rôles du MNS (autoentrepreneur, salarié dans une collectivité territoriale..)

et -12h TP : stage professionnel en milieu ouvert (lac, océan) sur les techniques opérationnelles de sauvetage aquatique (utilisation de matériels spécifiques avec des professionnels de la sécurité et du sauvetage aquatique : sécurité civile, gendarmerie - CRS....)

PRÉ-REQUIS

UE citoyenneté.

Ouverture disciplinaire et intérêt dans le cadre professionnel (Prof d'EPS, éducateur sportif, MNS..)

SPÉCIFICITÉS

Enseignement en présentiel, documents supports de cours sur MOODLE

COMPÉTENCES VISÉES

- **Se perfectionner en sauvetage aquatique** : perfectionnement de ses connaissances pour inciter à se spécialiser dans un domaine.
- **S'informer sur les nouvelles réglementations** : se tenir au courant des évolutions législatives et réglementaires en matière de sécurité et de sauvetage.
- Prérégative obligatoire UE SSMA (titre de MNS)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Belhache C. (2010). Le droit des baignades, traité pratique ; éd. Berger-Levrault.

Jullien G. (2012). Org. et sécurité de la baignade en France ; éd. Vagon.

Lebihan JP (2014). Sécurité des piscines publiques ; éd. Juris-Associations.

MOTS-CLÉS

sauvetage aquatique, sécurité, réglementation, encadrement, responsabilité(s), MNS

UE	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : PLANIFIER EN EPS (41)	6 ECTS	2nd semestre
ZEMO4AAU	Cours : 12h , TP : 20h , TD : 12h , Stage : 0,5 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 106 h
UE(s) prérequis	ZEMO3AAU - DÉCOUVERTE DU MILIEU PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION SCOLAIRE		
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6853		

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TRIBET Hervé

Email : herve.tribet@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du S4, l'étudiant est en capacité à planifier son intervention et intervenir dans une ou deux situations pour la classe entière, conforme à la situation d'évaluation proposée par le tuteur et mener une analyse réflexive sur cette intervention.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Contenu

1. Identifier les besoins des élèves dans le contexte local
2. Planifier (séquence, leçon, tâche) pour permettre l'engagement des élèves dans le champ (cohérences programme, projet, besoins élèves)
3. Intervenir auprès des élèves (gestion de classe)
4. (Présentation, lancement de l'activité et accompagnement des élèves)

Acquis d'apprentissage poursuivis

- Capacité à planifier les conditions de l'engagement des élèves dans la situation
- Capacité à mettre en oeuvre l'engagement des élèves en classe dans la situation (présenter et lancer en activité)
- Capacité à planifier les conditions sécuritaires de l'engagement des élèves dans la situation

PRÉ-REQUIS

Les pré-requis nécessitent le suivi du semestre 3 éducation et motricité et la semaine de stage en établissement.

SPÉCIFICITÉS

Le déroulement du stage de licence 3 éducation et motricité au semestre 4, consiste à suivre un stage filé en établissement scolaire (collège ou lycée).

Ce stage vise à permettre aux étudiants de vivre des premières expériences d'interventions en pratique accompagnée sous la responsabilité d'un tuteur de stage, lors de situations d'interventions aménagées auprès d'un groupe d'élèves en éducation physique et sportive.

COMPÉTENCES VISÉES

Référentiel de compétences nationales licence éducation et motricité :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35972>

Au terme de cette UE, les étudiants sont en capacité à

- 8.1 : Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves dans le respect des programmes
 1. Capacité à planifier les conditions de l'engagement des élèves dans la situation
 2. Capacité à mettre en œuvre l'engagement des élèves en classe dans la situation (présenter et lancer en activité)
- 3.4 - Assurer la sécurité des publics pratiquants

1. Capacité à planifier les conditions sécuritaires de l'engagement des élèves dans la situation

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Programmes disciplinaire de l'EPS
Socle commun

MOTS-CLÉS

Enseignement - intervention - éducation physique et sportive - stage

UE	ENSEIGNEMENT DES APSA : PLANIFIER	9 ECTS	2nd semestre
ZEMO4ABU	Cours : 10h , TD : 90h	Enseignement en français	Travail personnel 125 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

SEGALOWITCH Ivan

Email : ivan.segalowitch@univ-tlse3.fr

UE	ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT : PLANIFIER (43)	6 ECTS	2nd semestre
ZEMO4ACU	Cours : 24h , TD : 12h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 102 h
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6861		

[Retour liste des UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

PESCE Christophe

Email : christophe.pesce@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du S4, l'étudiant est en capacité de mobiliser des connaissances liées à la planification : (1) pour problématiser (2) pour proposer des solutions professionnelles, dans le cadre d'un écrit en temps limité.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Sciences de l'intervention :

Analyser les pratiques professionnelles des enseignants au regard de diverses approches.

Planifier : une activité au carrefour de multiples préoccupations (injonctions officielles, contexte, caractéristiques et besoins des élèves...).

Méthodologie de l'écrit sur l'intervention :

Apports méthodologiques liés à la rédaction

Problématiser à partir d'enjeux professionnels liés à l'enseignement de l'EPS

Argumenter des choix professionnels : structurer, illustrer, étayer, expliciter, nuancer

PRÉ-REQUIS

Compétences du semestre précédent liées à : "Expression et la communication écrites et orales" et "Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel"

SPÉCIFICITÉS

Modalités d'évaluation :

Session 1 - CCTP 100%

Epreuve 1 : Ecrit 1H30 (50%)

Epreuve 2 : Ecrit 1H30 (50%)

Session 2 - CT 100% - Pas de report de note

Epreuve : Ecrit 1H30 (100%)

COMPÉTENCES VISÉES

Référentiel de compétences nationales Licence Education et Motricité :

8.1 - Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves.

5.3 - Développer une argumentation avec esprit critique.

6.1 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

MOTS-CLÉS

EPS - Enseignement - Pratiques professionnelles - Planifier - Problématiser - Argumenter

UE	HISTOIRE ET ÉPISTÉMOLOGIE DE L'EPS	6 ECTS	2nd semestre
ZEMO4ADU	Cours : 24h , TD : 12h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 102 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

FERNANDEZ Gilles

Email : gilles.fernandez@univ-tlse3.fr

MORALES Yves

Email : yves.morales@univ-tlse3.fr

UE	LANGUE	3 ECTS	2 nd semestre
ZEMO4AEU	TD : 44h	Enseignement en français	Travail personnel 53 h
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6865		

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HANCOCK Emily

Email : emily.hancock@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Sensibilisation à la relation ENSEIGNANT - APPRENANT (différentes méthodes pédagogiques, façons d'apprendre, spécificités culturelles et sociétaux)
2. Découverte des méthodes d'enseignement/d'apprentissage dans différents établissements scolaires aux Etats-Unis, au Royaume Uni, en Norvège, en Finlande et dans des pays hispanophones.
3. Avoir une vision plus large concernant le métier d'enseignant dans le monde contemporain.
4. Pouvoir comprendre un locuteur natif et se faire comprendre en anglais dans la vie quotidienne.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENT et PRATIQUES PEDAGOGIQUES : découverte de différentes stratégies : mise en place de situations d'apprentissage /constituer un lexique propre à la spécialité (milieu scolaire, langues & EPS) / approfondir les bases grammaticales / compréhension de vidéos & articles vulgarisés / expression écrite / échanges à l'oral sous forme de débats, jeux de rôles

PRÉ-REQUIS

Niveau B1, CECRL

COMPÉTENCES VISÉES

1. Savoir lire de manière rapide et efficace des articles scientifiques dans le domaine de l'enseignement
2. Savoir prendre du recul et avoir une réflexion culturelle et critique vis à vis des différents systèmes d'enseignement dans différents pays
3. Identifier différentes concepts didactiques et mener une réflexion sur la pédagogie en cours d'EPS/de langue

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

<https://www.cambridge.org/english>

<https://www.editions-ellipses.fr/recherche?controller=search&s=anglais>

HOUSSAYE, Jean, 1988. Le triangle pédagogique. Théories et pratiques de l'éducation scolaire. Berne : Peter Lang.

MOTS-CLÉS

physical education teaching in schools language use in the classroom pedagogy ball games

UE	SAUVETAGE AQUATIQUE	ECTS	2nd semestre
ZEMO4FSU	TP : 8h	Enseignement en français	Travail personnel 8 h
URL	https://moodle.univ-tlse3.fr/course/view.php?id=6867		

[[Retour liste des UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BARRAU Stéphanie

Email : stephanie.barrau2@univ-tlse3.fr

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant-e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant-e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant-e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant-e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

